

SANTÉ ET SÉCURITÉ S.S.T.

Formation Initiale de Sauveteur Secouriste du Travail S.S.T. ART. R. 4224-15 CODE DU TRAVAIL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié d'une entreprise privée ou publique.

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

2 Jours soit 14 heures pour un groupe de 4 à 10 personnes max.

LIEU DE LA FORMATION

INTRA ou INTER entreprise.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur agréé SST INRS

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation d'assiduité



CALENDRIER, TARIFS ET MODALITÉS :

NOUS CONTACTER

Contenu de la formation

LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

Importance des accidents dans l'établissement ou la profession : statistiques.

Les situations inhérentes aux risques spécifiques (à la profession, à l'entreprise).

Intérêts de la prévention des risques professionnels.

Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail ? Son rôle avant l'accident.

FORMATION GENERALE A LA PREVENTION DES RISQUES

Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque.

Connaitre les principes de base de la prévention.

Rendre le SST capable de protéger en utilisant les notions développées dans la législation des risques (code du travail, articles l4121-1 et suivants).

REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE

Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.

Être capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER ET INFORMER

Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Faire alerter, alerter et informer en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619

SECOURIR

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la(les) victime(s).

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES A LA PROFESSION, A L'ENTREPRISE :

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du S.S.T. une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. (L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important). Risques spécifiques par exemple : désamiantage, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique...

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Supports audio visuels adaptés (vidéos gestes de secours SST)
Echange oral

Plan d'intervention + pictogrammes – référentiels INRS – glossaire du formateur SST - guide des données techniques et conduites à tenir INRS

Aide-mémoire SST – ED4085

Mannequins adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, maquillage, divers matériels pour la réalisation des simulations

Matériel d'entretien

MODALITES D'ÉVALUATION ET SANCTION DE FORMATION

Formation et évaluation réalisées en continue à l'aide du référentiel SST selon la grille de certification SST INRS.

Les candidats ayant suivi la totalité de la formation (sauf dispositions particulières) et ayant satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité recevront le certificat correspondant à la formation.

DOCUMENTS DÉLIVRES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation et d'un certificat SST d'une durée de validité de 2 ans. La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une formation « M.A.C. S.S.T. » tous les 24 mois ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.



Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619